# CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

## DEPARTEMENT FORMATION
## École de Chaillot



# Diplôme de spécialisation et d'approfondissement

*mention*

# ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

MINISTÈRE DE LA CULTURE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

## Présentation du diplôme

CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

# LE DSA ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

## Objectifs du DSA

Le DSA de l'École de Chaillot concerne le patrimoine à **toutes les échelles et à toutes les époques**. Il est conçu pour permettre à ses diplômés de conduire **l'identification de la qualité patrimoniale** du bâti existant et, par l'analyse de ses caractéristiques, de **définir les principes de conservation, de restauration, de réhabilitation, de mise en valeur et d'adaptation aux usages de la société contemporaine**.

Les enseignements permettent au futur architecte intervenant sur le patrimoine de **mettre hors de danger un édifice en péril** et de se familiariser avec les études urbaines. Il comprend aussi les apports théoriques préalables aux exercices d'interventions pérennes sur les édifices et les territoires.

## Public concerné

Le DSA architecture et patrimoine s'adresse à des architectes qui souhaitent exercer des missions de maîtrise d'œuvre sur des chantiers de restauration et de création en milieu ancien, ou d'études urbaines en milieu patrimonial. Elle constitue une préparation pertinente pour le concours d'Architecte en chef des Monuments historiques (ACMH) et à celui d'Architecte et urbaniste de l'État (AUE), option « Patrimoine ».

## Organisation générale du cursus

L'organisation du DSA est régie par l'**arrêté du 20 juillet 2005** relatif à l'organisation des diplômes de spécialisation et d'approfondissement en architecture. Ce diplôme est habilité par le ministère de la Culture, sur avis conforme du ministère chargé de l'Enseignement supérieur.

_Durée de la formation : **4 semestres universitaires** avec un volume horaire encadré d'environ 830h.
_Enseignement en présentiel : **2 jours par semaine tous les 15 jours** (lundi et mardi), ainsi que 4 à 6 sessions de 3 jours, 1 semaine intensive d'Atelier par semestre et 1 un séjour « d'immersion » en début de 1ère année.
_Crédits : **120 ECTS** (European Credit Transfer System)
_Formation diplômante : le DSA est un diplôme national d'enseignement supérieur de 3ème cycle.

## Déroulé du cursus

La formation se déroule sur 4 semestres :
_Le premier semestre **« Observer »** traite de l'acquisition des connaissances, des méthodes du relevé, de la recherche en archives, de la compréhension des acteurs du patrimoine, et du droit du patrimoine.
_Le deuxième semestre **« Analyser »** traite des matériaux et de leur conservation, de la compréhension de la structure du bâti, de la méthode de l'archéologie du bâti, et du diagnostic sanitaire.
_Le troisième semestre **« Hiérarchiser/Synthétiser »** est orienté sur la conservation, la valorisation patrimoniale des monuments et espaces urbains ou paysagers face aux enjeux réels (acteurs locaux, réglementation, CST, changement climatique, adaptation énergétique, *etc.*).
_Le quatrième semestre **« Projeter »** traite du projet amenant à la restauration, la conservation, la réutilisation du patrimoine dans le respect de l'existant, des matériaux, des besoins, *etc*.
Les quatre semestres sont jalonnés de sessions d'examens. Une mise en situation professionnelle (MSP) doit également être validée.

# CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

## Les enseignements de la formation

_Champ 1 : **Sciences de la conservation et de la restauration** | Martin Bacot (ACMH), Houssem Dlala (architecte du patrimoine et ingénieur), Michel Goutal (ACMH), Clément Rigot (architecte du patrimoine) et Cédric Trentesaux (architecte du patrimoine)

_Champ 2 : **Ensembles urbains et sites patrimoniaux** | Véronique Veston (architecte du patrimoine)

_Champ 3 : **Histoire de l'architecture et des arts qui s'y rapportent** | Mathieu Lours (Phd en Histoire de l'architecture)

_Champ 4 : **Théories et Doctrines / Atelier** | François Chatillon (ACMH) et Riccardo Giordano (ACMH)

_Champ 5 : **Économie et gestion du projet** | Frédéric Didier (ACMH)

## Équipe enseignante

_Philippe ALLUIN, architecte et ingénieur, bureau d'étude Reezome
_François AUGER, charpentier, architecte du patrimoine
_Martin BACOT, ACMH
_Vivien BARRIERE, MCF en histoire-archéologie
_Géraldine BECKER, économiste en construction
_Jean-François BELHOSTE, directeur d'études émérite à l'EPHE
_Eric BEAUVARLET, ingénieur
_Karine BOULANGER, ingénieure de recherche au Centre André Chastel
_Pierluigi BUCCI, ingénieur
_Pierre-Yves CAILLAULT, ACMH
_Laurent CATHIARD, architecte du patrimoine
_Isabelle CHAVE, sous-directrice des MH et des sites patrimoniaux DGPA
_Sébastien CLABAUT, président d'1strumesure
_Vincent COCHET, conservateur en chef du château de Fontainebleau
_Charles DELCOURT, architecte du patrimoine
_Justine DEMUTH, architecte du patrimoine
_Charles DESJOBERT, architecte du patrimoine
_Frédéric DIDIER, ACMH, IGMH
_Houssem DLALA, architecte du patrimoine, ingénieur
_Guillaume DUHAMEL, urbaniste
_Jérémy DUPANLOUP, architecte du patrimoine
_Richard DUPLAT, IGMH, ACMH
_Nicolas FAUCHERRE, archéologue spécialiste des fortifications
_Grégoire FERRAND, architecte du patrimoine
_Pierre-Alexandre FERRY, architecte du patrimoine
_Emma FILIPPONI, MC-A en histoire et cultures architecturales
_Alexandre GADY, professeur d'histoire de l'art moderne
_Clément GAILLARD, docteur en urbanisme
_Paul GANDILHON, responsable du service géologie / géotechnique chez ECR environnement
_Pierre-Antoine GATIER, ACMH, IGMH
_Gaëtan GENES, président d'ECSB
_Pierre GEOFFROY, historien de l'architecture
_Véronique GERMAIN-MOREL, avocate
_Pierre GILBERT, tapissier, décorateur
_Riccardo GIORDANO, ACMH
_Michel GOUTAL, ACMH
_Céline GRASSET, architecte du patrimoine
_Philippe GRIOT, tailleur de pierre, sculpteur
_Morgan HUBERT, restaurateur en décors peints, Arcanes
_Arnaud JAULIN, MCF
_Camille JENNY, architecte du patrimoine
_Marie-Jeanne JOUVEAU, architecte du patrimoine
_Iliana KASARSKA, Maître de conférences en Histoire de l'art, directrice de Licence HDA - ICP Rouen
_Judicaël de LA SOUDIERE NIAULT, architecte du patrimoine
_Nathalie LACAGNE, architecte
_Hélène LEBEDEL-CARBONNEL, inspectrice des patrimoines et de l'architecture
_Marion LECANU, directrice du bureau d'études ECMH
_Guillaume LEFEVRE, architecte du patrimoine
_Mathieu LOURS, historien de l'architecture religieuse
_Laure MARIEU, architecte du patrimoine
_Frédéric MARTORELLO,
_Colette di MATTEO, IGMH, conservatrice générale du patrimoine honoraire
_Helen MATZEIT, architecte du patrimoine
_Florian MEUNIER, conservateur en chef du musée du Louvre
_Jean-Baptiste MINNAERT, professeur d'histoire de l'art contemporain
_Bertrand MONCHECOURT, architecte du patrimoine
_Jacques MOULIN, ACMH honoraire
_Vincent NEGRI, chercheur HDR au ministère de la culture
_Arnaud PASSALACQUA, professeur des universités en aménagement de l'espace et urbanisme
_Benoît POUVREAU, docteur en histoire de l'architecture, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

# CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

_Jean-Baptiste RAMAUT, architecte du patrimoine
_Florian RENUCCI, tailleur de pierre, maître d'œuvre au château de Guédelon
_Stéphanie de RICOU, création et restauration de décors
_Clément RIGOT, architecte du patrimoine
_Marie-Liesse de ROUGÉ, architecte du patrimoine
_Alexandra SAN, architecte du patrimoine
_Frantz SCHOENSTEIN, chef du bureau de la conservation du patrimoine immobilier, DGP
_Flavie SERRIERE VINCENT-PETIT, restauratrice de vitraux et verre monumental
_Gaël SIMON, archéologue, historien de la ville, MC-A
_Nathalie TCHANG, présidente de Tribu Energie
_Cédric TRENTESAUX, architecte du patrimoine
_Gabriel TURQUET DE BEAUREGARD, ABF
_Denis VAN DEN BROECK, ECP
_Véronique VESTON, architecte du patrimoine
_Céline VIAUD, architecte du patrimoine

## Conditions d'inscription

La formation est ouverte aux personnes détentrices :
_du diplôme français d'Architecte (DEA ou DPLG)
_d'un diplôme d'Architecte étranger reconnu par le ministère de la Culture (décret n°78-67 du 16 janvier 1978)

Les modalités de sélection sont accessibles, à partir du mois de novembre de chaque année, sur une page dédiée du site internet.
_Le dépôt d'un dossier de candidature s'effectue via la plateforme Démarche numérique à partir du mois de janvier.
_Des frais de traitement de 39 € sont à régler par virement bancaire.
_Seuls les dossiers complets seront étudiés.
_Les droits d'inscription au DSA sont fixés par arrêté du ministère de la Culture : ils s'élèvent à 1044 € pour l'année 2026-2027.

# DIPLÔMÉS

## De multiples opportunités de carrière

Nos diplômés exercent dans le **secteur privé en tant que libéral ou comme salarié**, dans les **administrations d'État ou la fonction publique territoriale**, au sein desquelles la connaissance du patrimoine et la maîtrise des opérations sur l'existant sont aujourd'hui incontournables.

**L'Association des architectes du patrimoine (AAP)** rassemble des architectes diplômés de l'École de Chaillot. Elle défend la promotion de la profession et édite un annuaire de professionnels diplômés de l'École de Chaillot, dont ses adhérents.
En savoir plus sur l'AAP

Certains de nos diplômés intègrent la fonction publique en passant le concours d'**architectes et urbanistes de l'État (AUE)**, corps né de la fusion de celui des architectes des Bâtiments de France (ABF) et de celui des urbanistes de l'État.
En savoir plus sur le concours d'AUE
En savoir plus sur l'ANABF

Un grand nombre d'**architectes en chef des monuments historiques**, qui sont chargés de missions de conseil et de surveillance des édifices classés, et chargés des études et des travaux de restauration des monuments historiques appartenant à l'État, sont diplômés de l'École de Chaillot.
En savoir plus sur la compagnie des ACMH

CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

## Insertion professionnelle

_architectes du patrimoine
_ingénieurs

_architectes en maîtrise d'ouvrage :
- OPPIC
- CMN
- Assemblée nationale
- Le Louvre / Orsay / Domaine de Fontainebleau

_architectes et urbanistes de l'État :
- ministère de la Culture - DRAC
- architectes des Bâtiments de France
- services de l'habitat
- ministère de la Transition écologique
- préfecture de police de Paris
- ministère des Armées
- ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

_architecte en chef des monuments historiques
_CAUE

_architectes dans les collectivités :
- services patrimoniaux de conseils régionaux
- services patrimoniaux de conseils départementaux
- communes et EPCI :
  - Tours / Dijon / Saint-Germain-en-Laye / Strasbourg
  - Charleville-Mézières / Saint-Omer / Paris / Vichy
  - Paris-APUR / Clamart / Arras / Versailles / Chalon-sur-Saône / Lyon / Nancy / Grenoble

_enseignants & chercheurs :
- écoles d'architecture
- CNRS-archéologie



## Contact

_ Mail. dsa@citedelarchitecture.fr
_ Tel. 01 58 51 52 00 (Accueil de la Cité)

École de Chaillot – département Formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine
Entrée About – 7 av. Albert de Mun, 75116 Paris

*Photo de couverture*
*© École de Chaillot – solal rodriguez-friquart*

*Photo de dernière page*
*© Denys Vinson – Cité de l'architecture et du patrimoine*